

AG DES ACTIONNAIRES ORANGE 2024

QUESTIONS CFE-CGC ORANGE ET ADEAS

Résultats économiques et attractivité de l'action Orange

1. Les résultats d'Orange sont systématiquement salués comme solides et dynamiques dans la communication financière de l'entreprise. Mais comment peut-on se satisfaire d'une progression du CA et de l'EBITDAaI inférieure à l'inflation dans la plupart des géographies du Groupe ?
2. Le cours de l'action Orange est de nouveau orienté à la baisse. Quels sont les relais de croissance envisagés pour redonner des perspectives positives, tant aux actionnaires qu'aux personnels du Groupe ?
3. Des rumeurs persistantes laissent entendre que l'activité de revente d'énergie en Pologne serait prochainement stoppée, alors que ce service montre une bonne synergie avec nos offres convergentes, permettant notamment de faire revenir sur nos offres des clients qui avaient délaissé la marque Orange. Qu'en est-il exactement et sur la base de quelles motivations ?
4. Quelle est la stratégie du Groupe et quelles sont les offres innovantes envisagées pour regagner des parts de marché sur nos marchés européens, très fortement challengés par les opérateurs alternatifs, tels Free en Pologne ou DIGI en Roumanie, mais aussi en France, où Free et Bouygues Telecom affichent une meilleure dynamique commerciale qu'Orange ?

Gouvernance

5. Quelle procédure a été mise en place pour que le Président d'Orange, également administrateur de BNP Paribas, n'interfère en rien dans la cession de la clientèle (mais pas des équipes) d'Orange Bank à BNP Paribas ?

Concurrence et confidentialité des données d'Orange

6. Intelcia, appartenant à 65% au Groupe Altice (SFR), est sous-traitant notamment [d'Orange Maroc pour son service clients](#). Comment Orange s'assure-t-il de la confidentialité des données transmises et utilisées par les salariés d'un Groupe concurrent ?
7. Didier Mainard, qui pilotait l'entité ProPME d'Orange depuis 12 ans, [a pris la responsabilité du réseau des boutiques de l'opérateur SFR](#), en étant qui plus est dispensé de préavis. Il n'est apparemment pas le seul cadre de haut niveau en cours de débauchage par l'un de nos principaux concurrents en France. Ces cadres n'ont-ils pas de clause de non-concurrence ? Quels sont les garanties liées à la préservation des informations stratégiques auxquelles avaient accès ces salariés ?

Souveraineté technologique d'Orange

Orange utilise de plus en plus de solutions logicielles externes, accentuant sa dépendance vis-à-vis d'éditeurs de plus en plus gourmands, alors qu'Orange dispose encore de nombreuses compétences internes de pointe en capacité d'orchestrer des solutions open-source. Cela oblige l'entreprise à opérer des virages *a posteriori* pour se libérer de licences exorbitantes (Oracle hier, Wmware ou les GAFAM demain), plus risqués et coûteux lorsqu'ils sont opérés dans l'urgence.

8. Quels sont les gains économiques réalisés, alors que les études montrent qu'il est moins coûteux de gérer ses applications sur des clouds internes et que les prix du Saas augmentent plus vite que l'inflation (<https://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-gartner-appelle-a-la-vigilance-sur-la-hausse-des-tarifs-des-solutions-saas-87859.html>) ?
9. Quelle est la justification de confier de plus en plus de services à des acteurs qui sont de plus en plus en concurrence avec Orange sur de multiples activités (cloud, câbles sous-marins, sécurité...) alors que des solutions open-source s'avèrent régulièrement moins coûteuses énergétiquement et plus favorables socialement (emplois, conditions de travail) ? Pourquoi Orange abandonne-t-il les solutions open-source ?
10. L'invasion de Microsoft est également constatée en ce qui concerne les outils bureautiques utilisés par l'ensemble des personnels, tels que la suite Office ou Teams. Quelles sont les mesures prises concernant la sécurité des données de l'entreprise et de ses collaborateurs ?

Responsabilité sociale et environnementale

Comptabilité carbone et modèle économique du Groupe

Actuellement, le Groupe Orange, et la Directrice Générale au travers de sa rétribution, ont des objectifs globaux de réduction des émissions carbone, sans qu'ils soient rapportés au chiffre d'affaires de l'entreprise corrigé de l'inflation : en raisonnant par l'absurde, il suffirait de baisser le chiffre d'affaires pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES... ce qui serait mortifère pour l'entreprise.

11. De quels indicateurs le Groupe Orange prévoit-il de se doter pour piloter la réduction de ses émissions sans stériliser tout développement économique, y compris l'acquisition ou la création d'activités nouvelles ?
12. Est-il prévu de calculer l'intensité carbone par € de chiffre d'affaires à valeur effective constante, c'est-à-dire corrigée de l'inflation ?
13. L'intensité carbone des activités du Groupe est-elle identique dans toutes les zones géographiques, dont l'organisation économique et l'intensité carbone des sources d'énergie sont différents ? Comment est reflétée la réalité des efforts réalisés pour limiter nos émissions respectives sur nos différentes géographies ?

Lors de la dernière Assemblée Générale, il a été précisé qu'Orange doit transformer son modèle d'affaires pour être plus résilient et performant. Actuellement le modèle d'affaires est "intégré". Selon le DEU 2023, il consiste à déployer et opérer des réseaux fiables, utiles et résilients, et à commercialiser des services numériques innovants et sécurisés. C'est le modèle historique de l'entreprise.

La nécessaire adaptation des modèles d'affaires à l'enjeu de sobriété et les notions de "post croissance" amènent à explorer d'autres perspectives, telles que :

- la participation des acteurs Telecom à un collectif prospectif comme le précise le CESE dans son "récit collectif global de ce que seront nos modes de vie",
 - le développement de services (assistance à l'usage des offres, protections des terminaux, anti-spam ...) plutôt que du développement d'offres associées à des produits matériels, eux-mêmes contribuant à des consommations de ressources rares
14. Pouvez-vous préciser comment le modèle d'entreprise évolue actuellement et quelles sont les réflexions associées ?
15. Pour traduire la stratégie ESG, l'entreprise a mis en place des indicateurs et des objectifs dans les éléments de rémunération, notamment la rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux et membres du comité exécutif, le LTIP et l'intéressement pour Orange SA. Dans les éléments de rémunération variables, en particulier de la Directrice Générale, à quel moment le scope 3 sera-t-il intégré, ce scope étant le plus décisif puisque pesant 90% de notre empreinte environnementale ?

En pratique

16. De plus en plus d'applications du SI d'Orange sont migrées (ou en projet de migration) vers les clouds des GAFAM, alors qu'Orange dispose de datacenters avec une excellente efficacité énergétique. Quel est l'impact environnemental des migrations de nos applications professionnelles vers les clouds des GAFAM, en termes d'émission de GES ?
17. L'ensemble des personnels utilisent les outils Microsoft, notamment la suite Office et Teams. Quels sont les impacts en termes d'émissions de GES d'Orange ? Comment ce fournisseur est-il associé à nos objectifs de réduction des GES ? Y est-il contraint par un cahier des charges ?
18. L'avènement de l'IA, notamment générative, génère une surconsommation énergétique sans commune mesure avec les technologies numériques précédentes. Quelles solutions sont mises en place par Orange pour respecter ses engagements climatiques en tirant profit de l'IA, tant pour ses besoins internes qu'au sein de solutions pouvant être proposées à ses clients professionnels ?
19. Vous avez réalisé une analyse de dépendance en 2011, actualisée en 2018 puis en 2023. Quels sont les principaux risques évalués pour Orange et les répercussions associées dans son modèle d'affaire ? L'étude est-elle publiée ?
20. Le changement climatique est l'une des 9 limites planétaires : l'érosion de la biodiversité et le cycle de l'eau douce sont également suivis et définis comme tels. L'impact du scope 3 d'Orange est prépondérant sur la biodiversité et l'eau. Qu'envisagez-vous en matière d'objectifs et de plans d'actions associés pour réduire l'empreinte actuelle sur ces deux éléments ?
21. Le Groupe a créé en 2021 un fonds carbone Orange Nature doté de 50M€. Pouvez-vous préciser les résultats concrets obtenus grâce au financement de ce fonds ? Quels en sont les bénéfices en termes d'émissions carbone ? Le programme est-il poursuivi et si oui quels en sont les nouveaux objectifs ? L'entreprise envisage-t-elle d'autres actions, au-delà de la dotation d'un fonds spécifique ?
22. La France a très récemment proposé la commercialisation conjointe d'une offre Internet avec la vente d'une TV. L'impact RSE sur le scope 3 a-t-il été valorisé ? Selon quels critères ? Une action de même nature avait été faite en Espagne. Le bilan carbone de cette commercialisation a-t-il été évalué ?

Quel est le bilan carbone par € de CA comparé entre les terminaux habituellement vendus dans les boutiques (tels que les smartphones) et les TV envisagées ?

- 23.** Orange avait participé en 2019 à une étude avec d'autres partenaires sur l'économie circulaire des smartphones : https://www.afnum.fr/wp-content/uploads/2021/07/2019_EtudeTelephonesPortablesFR_Final_Rev.pdf
L'entreprise prévoit-elle de participer aux réflexions en matière de développement de filières liées à la circularité avec d'autres partenaires, pour co-innover tant en matière environnementale que sociale (création d'emplois associés à cette filière) ?
Par elle-même ou dans le cadre d'autres instances comme la Fédération Française des Télécoms par exemple ?
- 24.** Orange participe à des travaux au sein de différents groupes de travail tels que CirculR ou encore Hexa-X-II. Pouvez-vous préciser quels sont les principaux résultats et/ou recommandations de ces groupes de travail auxquels Orange est associé ?
- 25.** Quels sont les principales avancées du groupe de travail avec la JAC (Joint Alliance for CSR) ?
- 26.** Il est précisé dans le DEU 2023 page 341 que « le nombre de pays avec un service de réparation attractif » est de 1/1 (France) et que l'objectif à atteindre en 2025 est de 8/8. Pouvez-vous décrire la notion de « service attractif » ?
Pouvez-vous préciser pourquoi le service Réparation d'Orange en France n'est pas éligible au bonus réparation, prévu par la loi AGECS et déployé depuis décembre 2022 ?
Ce bonus étant incitatif à la réparation, est-il prévu de le mettre en place et à quelle échéance ?
- 27.** Le programme Oscar est actif depuis décembre 2020. En 2023, Orange a utilisé près de 1 % de son budget d'investissement en équipements actifs réseaux et IT pour acquérir des équipements reconditionnés dans le cadre de ce programme.
Face à l'objectif de 10% de budget à allouer au reconditionné en 2025, pouvez-vous préciser les travaux en cours notamment avec les achats pour atteindre cet objectif ?
Comment Orange articule la politique de reconditionnement de ses infrastructures entre ses différents pays ?
Y-a-t-il des plans d'actions pour détecter de nouvelles filières de sourcing ?
- 28.** Formation à la RSE : le DEU 2023 indique « En 2023, 131 129 heures d'activités d'apprentissage RSE ont été suivies par 59 812 salariés. » Cela ne fait qu'un peu plus de 2h de formation pour chacun des salariés concernés : cela ressemble plus à de la sensibilisation qu'à de la réelle formation.
Quels sont les objectifs quantitatifs associés aux formations d'approfondissement métiers mentionnées dans le même DEU ?